PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 7 novembre 2006, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Pierre Baril, Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Luc Lamoureux, Alain Langlois, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Denise Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCES NOTIFIÉES : mesdames Lucie Legault et Louise Séracino et monsieur Normand Dufour

Assistent également à cette séance : mesdames Normande Lemieux, directrice générale, Claude Boivin, directrice générale adjointe, Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières et messieurs Joseph Atalla, directeur général adjoint, Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Alain Gauthier, secrétaire général, Daniel Grisé, directeur du Service des ressources informatiques, Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire et Sylvain St-Jean, directeur du Service des ressources humaines.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-065-11-06 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour.

3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2006 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 24 octobre 2006.

4. Affaires en cours :
   4.1 Suivi à la dernière séance
   4.2 Rapport de la présidente.

5. Parole au public.

6. Affaires reportées et affaires nouvelles :

6.1. Demande de révision d'une décision touchant un élève (huis clos)
6.2. Rapport financier 2005-2006 / dépôt
6.3. Formation des comités de travail du Conseil des commissaires
6.4. Résolution d'appui concernant les Jeux du Québec spéciaux en 2009
6.5. Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu
6.6. Comité CSEHDAA / nomination d'une représentante des organismes extérieurs
6.7. Demande de servitude / aménagement d'une piste cyclable à l'école secondaire du Mont-Bruno
6.8. Ville d'Otterburn Park / dénonciation du protocole d'entente
6.9. Ville de Carignan / dénonciation du protocole d'entente
6.10. Ville de Sainte-Julie / dénonciation du protocole d'entente
6.11. École Sacré-Cœur à Boucherville / location de locaux à la Ligue de soccer mineur de Boucherville

7. Information :

7.1. Suivi à une demande de révision d'une décision (huis clos)
7.2. Suivi à l'incendie à l'école de la Broquerie
7.3. Consultation à Contrecoeur / entente avec la Commission scolaire Sorel-Tracy
7.4. «Le Devoir» / article sur le renouveau pédagogique

8. Affaires diverses.

9. Parole au public.

10. Parole aux membres du Conseil.

11. Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 3 OCTOBRE 2006 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 24 OCTOBRE 2006

C-066-11-06 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 octobre 2006 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-067-11-06 Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 24 octobre 2006 et ce avec la modification suivante :

Au point 6.3.2 : au premier «considérant» de la résolution, lire la résolution **C-221-06-06** plutôt que C-019-06-06

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS :

4.1 Suivi à la dernière séance

La directrice générale, madame Normande Lemieux fait rapport des suivis effectués suite aux séances du 5 septembre et du 24 octobre 2006.

4.2 Rapport de la présidente

La présidente, madame Suzanne Chartrand, passe en revue les principales activités et événements auxquels elle a participé depuis le 3 octobre dernier, notamment :

- Le Projet de Loi no 43 relatif à la taxe scolaire. Madame Suzanne Chartrand présente un état de situation sur ce dossier très actif au niveau provincial. Elle fait part aux membres du Conseil de la possibilité qu'elle doive faire des déclarations publiques au cours des prochaines semaines, à cet égard.
- Le Conseil général à la FCSQ
- Conférence de presse tenue sur l'annonce d'un investissement de 3,2 millions de dollars pour la mise à niveau des laboratoires et des locaux spécialisés par la députée madame Diane Legault.
- Activités tenues au Rassemblement des commissions scolaires de la Montérégie, le 4 novembre dernier.

Madame la présidente souligne la présence de madame Carole Vigneault dans l'assistance, nouvellement élue comme représentante du Comité de parents, en remplacement de madame Hélène Leblanc. On remercie madame Hélène Leblanc pour ses services. Elle assiste à sa dernière séance du Conseil des commissaires à titre de représentante du Comité de parents.

5. PAROLE AU PUBLIC

Un citoyen de Sainte-Julie intervient au sujet du plan de répartitions pour cette ville en lien avec la problématique des transferts d'élèves.

Madame Suzanne Chartrand explique le processus de consultation en cours dans le milieu à ce sujet. Elle invite le citoyen de Sainte-Julie à faire valoir son point de vue au Conseil d'établissement de son école dans le cadre de cette consultation. Le Conseil des commissaires prendra une décision au terme de cette consultation. Madame Chartrand explique que l'objectif de la Commission scolaire est de mieux répartir les élèves de façon à limiter au minimum les transferts d'élèves.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES :

6.1 Demande de révision d'une décision touchant un élève

Huis clos

C-068-11-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 20 h 00.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-069-11-06 Il est proposé par monsieur Yvan Noël que l'assemblée redevienne publique. Il est 20 h 08.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Considérant la demande de révision d'une décision relative au transport scolaire de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-008-11-06;

Considérant les observations présentées par ses parents et le représentant du Service de l'organisation scolaire lors de l'examen de la demande par un comité de révision de décision présidé par madame Luce Deschênes Damian ;

Considérant la recommandation de ce comité ;

C-070-11-06 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian de maintenir la décision relative au transport scolaire de l'élève dont le nom apparaît à l'annexe ACC-008-11-06 sans autre condition, pour les motifs invoqués.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.2 Rapport financier 2005-2006 / dépôt

C-071-11-06 Il est proposé par monsieur Yvan Rioux de recevoir le rapport financier de l'exercice financier 2005-2006 et le rapport du vérificateur externe Gagnon, Roy, Brunet et associés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Formation des comités de travail du Conseil des commissaires

Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur la durée des mandats des membres des divers comités du Conseil.

Considérant la structure de comités adoptée par le Conseil des commissaires le 3 octobre 2006, en vertu de la résolution C-032-10-06 ;

Considérant la nécessité de nommer les membres sur certains comités statutaires et comités locaux ;

C-072-11-06 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que soient reconduits et confirmés dans leurs mandats les membres des divers comités statutaires et comités locaux du Conseil des commissaires et ce, jusqu'à la fin de leur mandat de commissaire, comme suit :

- **Comité consultatif du transport :** Paul St-Onge, Luce Deschênes Damian, Yvan Rioux (substitut)

- **Comité d'évaluation de la directrice générale :** Jean-François Rabouin, Claude Henri, Alain Villemure, Luce Deschênes Damian, Manon Handfield, Diane Miron (Comité de parents), Suzanne Chartrand

- **Comité de sélection du personnel cadre et hors cadre :** Suzanne Chartrand, Johanne de Villers, Hélène Leblanc (Comité de parents), Marc-André Lehoux, Alain Villemure, Yvan Rioux (substitut), Hélène Roberge (substitut)

- **Comité de sélection des professionnels (SRM) :** Marc-André Lehoux, Paul St-Amand,
  Claude Henri (substitut), Pierre Baril (substitut)

- **Comité de révision d'une décision (transfert) :** Joël Boucher, Luce Deschênes Damian, Jean-François Houle, Sylvain Lacasse, Hélène Roberge, Alain Villemure, Hélène Leblanc (Comité de parents), Paul St-Onge (substitut), Diane Miron (substitut), Pierre Baril (substitut), Denise Tremblay (substitut)

- **Comité de révision d'une décision (classement) :** Manon Handfield, Jean-François Rabouin, Paul St-Onge, Claude Henri, Lucie Legault, Johanne de Villers, Diane Miron (Comité de parents), Line Tessier

- **Comité d'examen du Code d'éthique et de déontologie :** Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Paul St-Amand, Yvan Rioux (substitut), Alain Villeneuve (substitut)

Que la durée du mandat des membres des Comités de révision d'une décision touchant un élève (transfert et classement) soit sujette à révision dans l'éventualité de la modification du statut actuel de ces comités au terme des travaux du Comité stratégique de développement politique.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Compte tenu de l'entrée en fonction d'un nouveau représentant du Comité de parents à compter du 19 novembre prochain, on déterminera ultérieurement les changements dans la nomination des commissaires-parents sur les divers comités du Conseil.

6.4 Résolution d'appui concernant les Jeux du Québec spéciaux en 2009

Madame Claude Boivin, directrice générale adjointe, présente le dossier.

Monsieur Joël Boucher quitte la séance pour ce point.

C-073-11-06 Il est proposé par monsieur Paul Saint-Onge d'appuyer la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour sa mise en candidature comme ville hôte des «Olympiques spéciaux 2009».

En conséquence, nous autorisons l'utilisation de l'école secondaire du Mont-Bruno comme lieu d'hébergement et d'alimentation des athlètes et des entraîneurs et comme siège de la centrale administrative, sous réserve de la signature d'un protocole d'entente avec la Ville, spécifiant les conditions d'utilisation.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Joël Boucher revient après l'adoption de la résolution.

6.5 Affiliation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

Monsieur Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier ci-haut mentionné.

Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur ce dossier. Monsieur Jean-François Rabouin suggère que l'on explore la possibilité d'une solution alternative qui serait moins coûteuse pour l'avenir.

C-074-11-06 Il est proposé par monsieur Yvan Noël, que la Commission scolaire des Patriotes paie pour l'année scolaire 2006-2007, une affiliation de 300,00 $ de base ainsi que 0,16 $ par élève du primaire et 0,18 $ par élève du secondaire, selon la population scolaire de la Commission scolaire au 30 septembre 2006. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Votent en faveur : 21

Vote contre : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

Délégation à l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu

C-075-11-06 Il est proposé par monsieur Paul St-Onge que la Commission scolaire des Patriotes mandate messieurs Denis Dragon, André Émond, ainsi que mesdames Ghislaine Desjardins et Anne-Marie Loiselle, à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2006-2007 que l'Association Régionale du Richelieu du Sport Étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite Association et ainsi donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Comité CSEHDAA / nomination d'une représentante des organismes extérieurs

Monsieur Jacques Beaudet, directeur du Service des ressources éducatives, présente le dossier susmentionné. Il fait part de la réception d'une seconde candidature à ce titre. Monsieur Beaudet répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires à ce sujet.

C-076-11-06

Monsieur Jean-François Rabouin fait une proposition de dépôt à l'effet de sursoir à une décision sur ce point jusqu'à ce que la question soit éclaircie.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7. DEMANDE DE SERVITUDE / AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE CYCLABLE À L'ÉCOLE SECONDAIRE DU MONT-BRUNO

Monsieur Joël Boucher quitte la séance pour ce point.

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier susmentionné.

Considérant la demande adressée au directeur de l'école secondaire du Mont-Bruno par la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville, en date du 5 octobre 2006 ;

Considérant la résolution #CE06-07.17 du conseil d'établissement de l'école secondaire du Mont-Bruno ;

Considérant que cette proposition de la Ville est respectueuse des contraintes de l'école ;

C-077-11-06

Il est proposé par monsieur Paul Saint-Amand, commissaire, d'accorder une servitude en faveur de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville pour réaliser l'aménagement d'une piste cyclable sur une partie du terrain de l'école secondaire du Mont-Bruno, conformément au plan déposé par la firme Genivar (plan : FIG. 46) et sous réserve des conditions suivantes :

1. Que la piste cyclable soit aménagée par la Ville et à ses frais, conformément au plan ci-joint ;
2. Que les frais d'arpentage, la description technique et la préparation de l'acte notarié des servitudes soient entièrement assumés par la Ville ;
3. Que la construction et l'entretien de la piste, laquelle sera bordée sur toute sa longueur du côté de l'école d'une clôture de type mailles de chaine d'une hauteur de 1,5 mètre, soient sous l'entière responsabilité et aux frais de la Ville;
4. Que cette clôture ne contienne aucune ouverture du côté de l'école ;
5. Que des arbres soient ajoutés à la satisfaction de la Commission ;

Et d'autoriser la présidente et la directrice générale à signer tous les documents inhérents à cette transaction.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Joël Boucher revient après l'adoption de la résolution.

6.8. Ville d'Otterburn Park / dénonciation du protocole d'entente

Considérant les orientations retenues par le Conseil des commissaires en décembre 2001;

Considérant que le protocole d'entente actuel est en vigueur depuis juin 1997 ;

Considérant que l'intention d'y mettre un terme doit être signalée avant le 1er mai 2007 ;

Considérant la demande de dénonciation du Conseil d'établissement de :

- l'école Notre-Dame ;

C-078-11-06 Il est proposé par monsieur Pierre Baril, commissaire, que le protocole d'entente existant soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié avec l'accord du Conseil d'établissement pour être appliqué le 1er juillet 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9. Ville de Carignan / dénonciation du protocole d'entente

Considérant les orientations retenues par le Conseil des commissaires en décembre 2001;

Considérant que le protocole d'entente actuel est en vigueur depuis le 22 janvier 2002 ;

Considérant que l'intention d'y mettre un terme doit être signalée au moins 90 jours avant le 30 juin 2007 ;

Considérant la demande de dénonciation du Conseil d'établissement de :

- l'école du Parchemin ;

C-079-11-06 Il est proposé par madame Luce Deschênes Damian, commissaire, que le protocole d'entente existant soit dénoncé dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié avec l'accord du Conseil d'établissement pour être appliqué le 1er juillet 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10. Ville de Sainte-Julie / dénonciation du protocole d'entente

Considérant les orientations retenues par le Conseil des commissaires en décembre 2001 ;

Considérant que les protocoles d'entente actuels sont en vigueur depuis le 12 décembre 1995 ;

Considérant que l'intention d'y mettre un terme doit être signalée au moins 90 jours avant le 30 juin 2007 ;

Considérant les demandes de dénonciation des Conseils d'établissement des écoles :

- L'Arpège
- Le Rucher
- Aux-Quatre-Vents
- Arc-en-ciel

- Du Moulin
- du Grand-Chêne
- secondaire du Grand-Coteau
- du Tourne-Vent

C-080-11-06 Il est proposé par monsieur Yvan Noël, commissaire, que les protocoles d'entente existants soient dénoncés dès maintenant et qu'un nouveau protocole soit négocié avec l'accord des Conseils d'établissement respectifs pour être appliqué le 1er juillet 2007.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.11. École Sacré-Cœur à Boucherville / location de locaux à la Ligue de soccer mineur de Boucherville

Monsieur André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier et répond aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

Considérant la demande de location de locaux à l'école Sacré-Cœur à Boucherville par la direction de la Ligue de soccer mineur de Boucherville ;

Considérant la disponibilité des locaux pour la période demandée ;

C-081-11-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois, commissaire, d'accepter de louer les locaux demandés par la Ligue de soccer mineur de Boucherville, selon les périodes demandées et selon les règles habituelles de location, au coût total de 745,80 $ plus les taxes applicables.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. INFORMATION

On convient de traiter le point 7.1 après le point 10. de l'ordre du jour.

7.2. Suivi à l'incendie à l'école de la Broquerie

La directrice générale, madame Normande Lemieux, présente un état de situation au sujet de l'incendie à l'école de la Broquerie. Elle note l'efficacité du personnel de l'école et du Service des ressources matérielles.

Mesdames et messieurs les commissaires font part de leur appréciation.

7.3. Consultation à Contrecoeur / entente avec la Commission scolaire Sorel-Tracy

Madame Suzanne Chartrand présente le dossier. Monsieur Claude Sasseville, directeur du Service de l'organisation scolaire, et madame Normande Lemieux, directrice générale, apportent des explications additionnelles.

Mesdames et messieurs les commissaires échangent sur cette question. Madame Manon Handfield et monsieur Jean-François Rabouin font part de leurs commentaires et suggestions quand à l'information et au questionnaire à être transmis aux parents.

7.4. «Le Devoir» / article sur le renouveau pédagogique

L'article est déposé.

8. Affaires diverses

Néant

9. Parole au public

Néant

10. Parole aux membres du Conseil

Les membres du Conseil s'entretiennent aussi des sujets suivants :

- Monsieur Jean-François Rabouin exprime le souhait que les procès-verbaux du Conseil contiennent plus d'informations, en particulier au point «Rapport de la présidente».
- Madame Diane Miron soulève la question du temps compensatoire lorsque les enseignants sont considérés comme ayant dépassé leur tâche éducative.

Au nom du Conseil des commissaires, madame Suzanne Chartrand félicite madame Johanne de Villers qui a été élue administratrice au conseil d'administration au Réseau des Ingénieurs du Québec.

7.1. Suivi à une demande de révision d'une décision

Huis clos

C-082-11-06 Il est proposé par monsieur Alain Langlois que l'assemblée se poursuivent à huis clos. Il est 21 h 06.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Retour à l'assemblée publique

C-083-11-06 Il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin que l'assemblée redevienne publique. Il est 21 h 25.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-084-11-06 À 21 h 27, il est proposé par monsieur Jean-François Rabouin de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

_____ _____

présidente secrétaire général

AG/mg